

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 12 décembre 2019

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Gasnier, M. Bérel, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M^{me} Besançon, M. Faucher, M. Marie.

Procuration : M^{me} Maunoury à M. Kepa, M^{me} Sohier à M. Gasnier.

- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente
 - Reconstruction et extension de l'école primaire : signature du devis de la Société TTA (2 679,60 € HT).
 - Assurances de la Commune pour la période 2020-2023 : signature des contrats de la Société SMACL (34 279,96 € HT).
 - Travaux de rénovation dans le logement communal n° 117, rue de Varsovie : signature du devis de travaux de l'entreprise HELAINE & FOSSEY (16 663 € HT).
- Présentation des propositions de la Commission des Finances concernant la réactualisation des tarifs communaux. Approbation de ces derniers avec effet au 1^{er} janvier 2020. Vote à la majorité pour les tarifs de la cantine (1 contre).
- Décision modificative budgétaire pour compléter l'article « Dotations amortissements » (8 000 €).
- Décision d'autoriser l'ouverture des commerces de Potigny les dimanches 12 janvier, 28 juin, 6 septembre et 6, 13, 20, 27 décembre, pour l'année 2020.
- Ouverture de crédits d'investissement à hauteur de 25 % des crédits inscrits au budget primitif 2019, soit 843 156 €, afin de pouvoir payer les factures d'investissement intervenant avant le vote du prochain budget.
- Acceptation d'avenants au marché de l'école primaire (RONCO, + 756,16 € HT ; EXECO, + 645 € HT), ainsi qu'au marché de la salle du Suvez (MARIE, + 820,10 € HT).
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché de l'entreprise LAMOUR pour le lot « Photovoltaïque » de l'école primaire. Coût HT : 40 363,60 €.
- Accord de principe donné à la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour engager des études techniques et financières en vue de la viabilisation de parcelles communales situées Rue du Chemin de Fer Minier, dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités ARIANA. Superficie maximum concernée : 32 624 m². Conditions de cession à déterminer ultérieurement, en fonction du résultat des études (engagement ferme de la CDC pour la réalisation des travaux de viabilisation ; renégociation de la cession des terrains détachés de la parcelle ZA 9, soit 16 000 m²).
- Décision de lancement de la procédure de reprise de concessions au cimetière communal, suite au travail d'identification des tombes en déshérence.

Communications de Monsieur le Maire :

- soirée de clôture de la quinzaine commerciale par l'UCIA le 17 décembre à 20h en mairie ;
- entrée en vigueur très prochaine du PLU, suite à sa validation par le Conseil Communautaire ;
- cérémonie des vœux de la Municipalité dimanche matin 19 janvier à la salle omnisports.

Questions et informations diverses :

- concerts Espérance/Harmonie le 18 à la chapelle Sainte-Barbe et le 21 au gymnase (M^{me} Kiszko) ;
- problèmes récurrents de sécurité aux abords du collège (M. Perrier) ;
- état d'entretien du Chemin de la Cête (M. Marie) ;
- absence du magasin « Carrefour Contact » dans l'animation commerciale UCIA (M^{me} Dunbar).

Séance levée à 20h35.